

Lettre aux commerçants de Nancy et à leurs associations

Nancy le 25 mai 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame, Monsieur,

L'activité commerciale et artisanale, comme l'ensemble de l'économie, subit un violent choc durant cette crise sanitaire sans précédent. La vitalité des commerces et de l'artisanat de Nancy était déjà au cœur de mes préoccupations avant cette crise, elle l'est plus encore aujourd'hui.

Pour beaucoup de professionnels, les activités seront durablement impactées par les pertes subies durant cette période. Mieux que quiconque, vous savez que l'attractivité d'une ville se mesure également à son développement commercial et artisanal diversifié. Dans ce contexte, nous devons faire preuve d'audace et engager des actions inédites pour vous soutenir et vous accompagner.

Je souhaite partager avec vous, en confiance, les propositions que je formule dans le plan « *Avec mes commerces à Nancy* ». Ces propositions seront mises en œuvre très rapidement, après concertation avec vous, dès le mois de Juillet.

1 – Des bons d'achat à dépenser exclusivement chez les commerces et artisans de Nancy

Vous avez été nombreux à me confirmer le besoin de retrouver rapidement du chiffre d'affaires, c'est pourquoi je propose la création de ces bons d'achat dont l'objectif est double :

- Relancer la trésorerie des commerçants et artisans qui intégreront le dispositif. Les critères seront définis en concertation avec vous.
- Soutenir le pouvoir d'achat des Nancéiens.

Le fonctionnement sera simple, clair et sans lourdeur administrative. Des bons d'achat seront mis en place, avec un abondement de la ville de Nancy à hauteur de 25% :

Valeur du bon d'achat	Bonification Ville de Nancy	Valeur finale
10€	2.5€	12.5€
30€	7.5€	37.5€
50€	12.5€	62.5€
100€	25€	125€

Pour ce dispositif, je mobiliserai un budget de 500 000€. L'effet multiplicateur de cette opération permettra ainsi **d'injecter 2 millions d'euros dans le commerce de notre ville** et accompagner ainsi leur reprise durant les prochains mois.

2 – La création d'un service de livraison solidaire

Durant le confinement et afin de rendre service à vos clients empêchés, vous avez été nombreux à mettre en place ou à développer la livraison à domicile. C'est un service utile, tant pour les achats à distance (en ligne ou au téléphone) que pour faciliter la vie des clients qui se déplacent en magasin.

Face à ces évolutions de fond, je propose un système de livraison solidaire (vélo / véhicule non polluant) permettant à chaque consommateur qui réalise ses achats chez les commerçants nancéiens (en ligne ou en magasin) de se faire livrer, soit à son domicile, soit au coffre de sa voiture. Ce système de livraison s'appuierait sur la création d'emplois d'utilité sociale.

En complément d'une mise en place que je souhaite rapide de la plateforme en ligne des commerçants du Grand Nancy, je confirme mon intention de créer des « drive piétons » pour permettre aux Nancéiens qui auraient passé commande sur le site de commerçants de la ville de récupérer leurs marchandises en dehors des heures d'ouverture de ceux-ci, dans un lieu dédié.

3 – La gratuité pour tous des transports en commun le week-end

Je confirme ma proposition de gratuité pour tous dans les transports en commun le week-end afin, de faciliter l'accès du plus grand nombre aux commerces notamment. Les transports seront également gratuits sept jours sur sept pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans.

A l'aune de cette crise, cette proposition prend encore plus d'importance pour accompagner la reprise d'activité commerciale de notre ville.

4 - Mise en place d'un fonds métropolitain d'urgence dédié au commerce indépendant

La fermeture des magasins durant plusieurs semaines et le maintien du montant des loyers durant la période de confinement ont mis en difficulté un certain nombre de commerces indépendants. Pour faciliter leur reprise d'activité, je propose de créer un fonds métropolitain d'urgence et de les accompagner dans les négociations à entreprendre avec leurs bailleurs privés.

5 - Création de chemins piétons pour favoriser la consommation

L'accès aux commerces de quartier ou de centre-ville se fait pour une large part aussi à pied. Les études montrent que le panier moyen d'un piéton en ville est plus élevé que celui d'un automobiliste. C'est pourquoi je souhaite redonner du sens et du plaisir à la marche à pied à très court terme. Dans cette perspective j'identifierai des "chemins piétons éphémères" à l'image de ce qui sera mis en place au service des déplacements vélo.

La période que nous vivons nous oblige à nous dépasser et à innover. J'ai pu mesurer, avec la création en trois semaines de l'usine de masques de Maxéville en appui à la société Dao qu'aucun défi n'était insurmontable et que mêler les enjeux économiques, sociaux et environnementaux était aussi indispensable que réaliste.

Fort de cette volonté, je vous renouvelle ma détermination et mon énergie à agir avec vous pour relever le défi de la reprise économique et commerciale.

Bien cordialement.

Je reste à votre écoute,



Mathieu KLEIN

Courriel : contact@mathieuklein.fr

Courrier : Mathieu Klein BP 43836 54029 NANCY CEDEX

Téléphone : 07 89 33 43 27